



firm profile

McMillan est un cabinet de droit des affaires moderne et ambitieux qui offre ses services à des sociétés ouvertes, fermées et à des organisations sans but lucratif œuvrant dans des secteurs d'activité clés, au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale. Grâce à son expertise reconnue et à sa réputation de chef de file dans les plus importants domaines du droit des affaires, McMillan fournit des conseils juridiques axés sur les solutions, à partir de ses bureaux de Vancouver, Calgary, Toronto, Ottawa, Montréal et Hong Kong. Les valeurs du cabinet, le respect, le travail d'équipe, l'engagement, le service à la clientèle et l'excellence professionnelle, sont au cœur de l'engagement de McMillan à l'égard des clients, des collectivités et de la profession juridique. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web au www.mcmillan.ca.

contacts

sanctions économiques

overview

Les sanctions économiques du Canada visent des pays, des organisations et des particuliers qui se livrent au recyclage des produits de la criminalité, au terrorisme, à la mise au point et à la prolifération d'armes de destruction massive, à des violations des droits de la personne.

Les sanctions économiques imposent des restrictions commerciales complexes et subtiles et des saisies ou des blocages de biens. De nombreuses lois sur le recyclage des produits de la criminalité visent généralement à restreindre les mouvements internationaux de capital, dont le blanchiment d'argent.

Le Canada intègre généralement les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies dans la législation nationale du Canada. De plus, le Canada impose fréquemment et de plus en plus des sanctions unilatérales supplémentaires à celles des Nations Unies.

Dans certains autres cas, le Canada s'est doté de législations de « blocage » en vertu de la Loi sur les mesures extraterritoriales étrangères (LMEE) en particulier afin de contrer les aspects extraterritoriaux de sanctions législatives étrangères (par exemple dans le cas de Cuba).

Le groupe Commerce international de McMillan aide les sociétés à s'orienter parmi les contraintes liées aux sanctions économiques du Canada.

Les professionnels de McMillan contribuent au succès de leurs clients en :

- créant et mettant en œuvre des procédures et des modèles de gouvernance pour assurer le respect des sanctions économiques ainsi que les lois relatives au recyclage des produits de la criminalité
- les aidant à obtenir des permis et des décisions du gouvernement pour autoriser des opérations spécifiques en négociation aux sanctions économiques
- conseillant les importateurs et les exportateurs en matière de divulgation volontaire pour éviter les sanctions administratives, les saisies de biens et les accusations criminelles
- assurant la représentation devant les organismes gouvernementaux et les tribunaux pertinents
- aidant à obtenir la mainlevée de blocages de biens



sanctions économiques

- préparant et présentant des avis au Procureur général du Canada en vertu de la LMEE